



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2023-04-06-1**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents: 09  
Votants: 09

Date de convocation : 30 mars 2023

Date d'affichage : 30 mars 2023

L'An Deux mille vingt-trois, le six du mois d'Avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENT: Mme CAZET Joëlle et M.LEGRAND Stéphane

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Mme RUIZ Caroline

**Objet: Vote des subventions versées aux Associations pour l'année 2023**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de débattre et de se prononcer sur l'attribution de subventions à diverses associations.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :**

- 200 € à l'association ESNVV
- 500 € à l'association PACAP

Soit au total 700 € de subventions pour l'année 2023,

**et dit que les crédits suffisants seront votés au chapitre 65, autres charges de gestion courante, du budget primitif communal 2023, à savoir 700 €.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

